Challenge

Quadrettes Avaricum

REGLEMENT SAISON 2023-2024

Les tournois ont lieu tous les mois (sauf en décembre) le vendredi soir à 19h à partir du mois d'octobre jusqu'au mois de mai. Les équipes s'inscrivent pour chaque tournoi auprès du secrétariat du club, ou par mail à l'adresse du club, ou directement auprès du directeur de tournois. Les tournois sont ouverts à tous les licenciés de la FFB.

ORGANISATION TOURNOIS

Le directeur des tournois est Michel BEL. Les tournois ont lieu en PATTON. Les résultats de chaque séance sont affichés au club.

Les dates des tournois sont les vendredis 13 octobre, 24 novembre, 12 janvier, 9 février, 15 mars, 12 avril et 31 mai.

A chaque soirée, un buffet gratuit sera mis à disposition des bridgeurs.

CLASSEMENT DU CHALLENGE

Le classement du challenge est individuel. Pour être classé il faut avoir participé à au moins trois tournois et être adhérent du club. Le classement du challenge est établi et affiché au club à l'issue d'une nouvelle séance. Chaque tournoi comptant pour le challenge donne droit à des points.

Les points de challenge sont obtenus à partir du classement établi en IMP avec handicap. Le nombre de points (c) dépend de la place obtenue par l'équipe (p), du nombre d'équipes ayant participé à ce tournoi (n), de l'indice de valeur moyen des équipes (IVM), et du nombre de séances.

ENGAGEMENT ET DROITS DE TABLE

Les droits d'engagement aux tournois sont de 6.50€ par tournoi et par adhérent au Cercle de Bridge Avaricum et de 10€ pour tous les non adhérents.

DOTATIONS

Les rencontres sont dotées en PE.

<u>Dotation en espèces :</u>
Le premier gagne 100€
Le deuxième gagne 50€

REMISE DES DOTATIONS

La remise des dotations en espèces sera effectuée à l'issue de l'Assemblée Générale du vendredi 14 juin 2024.